



Volume 6, N° 45
(Hebdomadaire)

le 8 novembre 1978

Cosmos 954: fin des opérations de recherche dans le Nord canadien 1

Contribution du Canada aux secours d'urgence du Liban 4

Police d'assurance simplifiée 4

Remplacer thé et café par les plantes sauvages de nos jardins 4

Une "coupe Canada" à Tokyo 4

Discussions de Pretoria sur les élections en Namibie 5

Pêches de l'Atlantique nord-ouest . . . 5

Résultats des élections provinciales au Nouveau-Brunswick 6

Utilisation des cyclamates 6

La faculté de droit de l'Université de Montréal a cent ans 6

Bytown et ses pionniers canadiens-français (1826-1855) 6

Programme de contrôle d'aptitudes d'Agriculture Canada 6

La chronique des arts 7

Nouvelles brèves 8

Cosmos 954: fin des opérations de recherche dans le Nord canadien

La Commission de contrôle de l'énergie atomique (CCEA) a annoncé le 18 octobre la fin des opérations de recherche menées en vue de récupérer les débris du satellite soviétique *Cosmos 954* qui, en janvier dernier, s'était écrasé dans les régions glaciales du Nord canadien, dans les Territoires du Nord-Ouest.

Environ 75 kg de matériel, dont un certain nombre de cylindres et de courtes tiges de béryllium, ont été retrouvés grâce aux efforts des agences fédérales, aidées du Department of Energy des États-Unis. La Commission géologique du Canada a également joué un rôle important grâce à son excellente équipe d'experts en détection aérienne. L'on estime que le coût des opérations s'élève à \$14 millions.

Celles-ci ont été menées en deux étapes, la première allant du 24 janvier à la mi-avril et la seconde de la mi-juillet à la mi-octobre. Les recherches menées durant l'été se sont étendues jusqu'au nord de la Saskatchewan et de l'Alberta. Leur but était de trouver et de ramasser les petites particules radioactives qui avaient dérivé

au sud de la trajectoire de rentrée dans l'atmosphère de l'ensemble du satellite, au-dessus du Grand Lac des Esclaves.

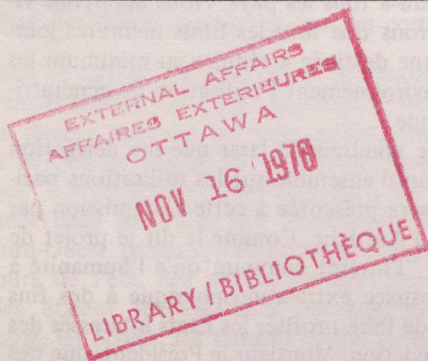
Qu'a-t-on retrouvé?

Si un certain nombre de morceaux retrouvés sont détruits en partie, d'autres par contre, sont à peine marqués par la température au moment de la rentrée dans l'atmosphère. L'on a retrouvé un bon nombre d'éclats, la plupart d'acier très oxydé, qui faisaient partie, sans doute, de la structure originale du satellite, un ensemble incomplet de tiges de commande et de tubes, long d'environ un mètre, et une section d'environ 50 cm sur 25 cm, en forme de tuyau de poêle.

L'assemblage de tiges et de tubes fut retrouvé sur la surface glacée de la rivière Thelon, située au nord-est du Grand Lac des Esclaves; la découverte fut faite au début du mois de février par un groupe d'hommes séjournant dans la région. Quant au tube en forme de tuyau de poêle (seule pièce de débris non radioactive), on l'a retrouvé sur la surface



Découverte de débris sur le Grand Lac des Esclaves.



C'était cette semaine...

La première ligne de chemin de fer transcontinentale était terminée le 7 novembre 1885 à Craigellachie (dans les Rocheuses) avec la pose officielle du dernier crampon.

glacée de l'extrémité est du Grand Lac des Esclaves. Ce fragment a été prêté par la CCEA au Musée national des sciences et de la technologie d'Ottawa, afin d'y être exposé.

Environ 3 000 petites particules furent repérées dans des villes, des villages, sur des routes et des voies ferrées, ainsi que dans des campements et des chalets. Ces particules, certaines invisibles à l'oeil nu, semblaient avoir fait partie du combustible du petit réacteur nucléaire produisant la puissance nécessaire à l'alimentation du satellite.

Risques d'irradiation

Les niveaux des rayonnements émis par les débris recouverts variaient largement. Un petit éclat émettait un champ de 200 roentgens par heure (distance rapprochée)



News of the North

Les examens médicaux ont montré qu'aucun autochtone n'avait été contaminé.

à sa découverte; un tel niveau suffirait à tuer une personne qui resterait en contact avec cet éclat pendant quelques heures. Cependant, les petites particules, elles, n'émettaient que quelques millièmes ou milliardièmes de roentgens par heure.

Au cours de la deuxième étape, il s'agissait principalement de récupérer ces petites particules. Bien que leur taille aient été infimes, la radioactivité qu'elles émettaient était suffisamment forte pour devenir dangereuse dans le cas où elles auraient été accidentellement inhalées ou ingérées par la population.

Les travaux de laboratoire effectués par le ministère fédéral de la Santé et du Bien-être social ont démontré que les particules étaient en général insolubles. Considérant les niveaux de radioactivité enregistrés, on a pu évaluer que l'inges-

tion d'une particule, compte tenu de la période de temps nécessaire à sa circulation dans le corps humain, ne présentait pas un risque d'irradiation supérieur à celui d'une radiographie de la région gastrique prise au cours d'un examen médical.

Quant aux risques d'irradiation ex-

terne, il semble qu'en temps normal, ils soient très faibles ou même inexistant; le risque pour la population serait toujours possible si, par exemple, une particule se logeait dans un vêtement et restait ainsi très près du corps humain pendant une période de temps prolongée.

En raison des risques d'irradiation in-

Utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique

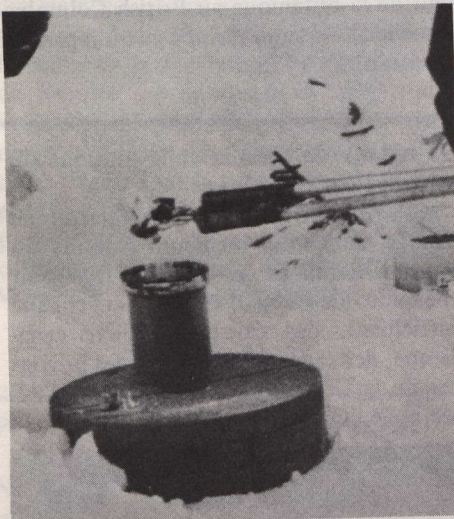
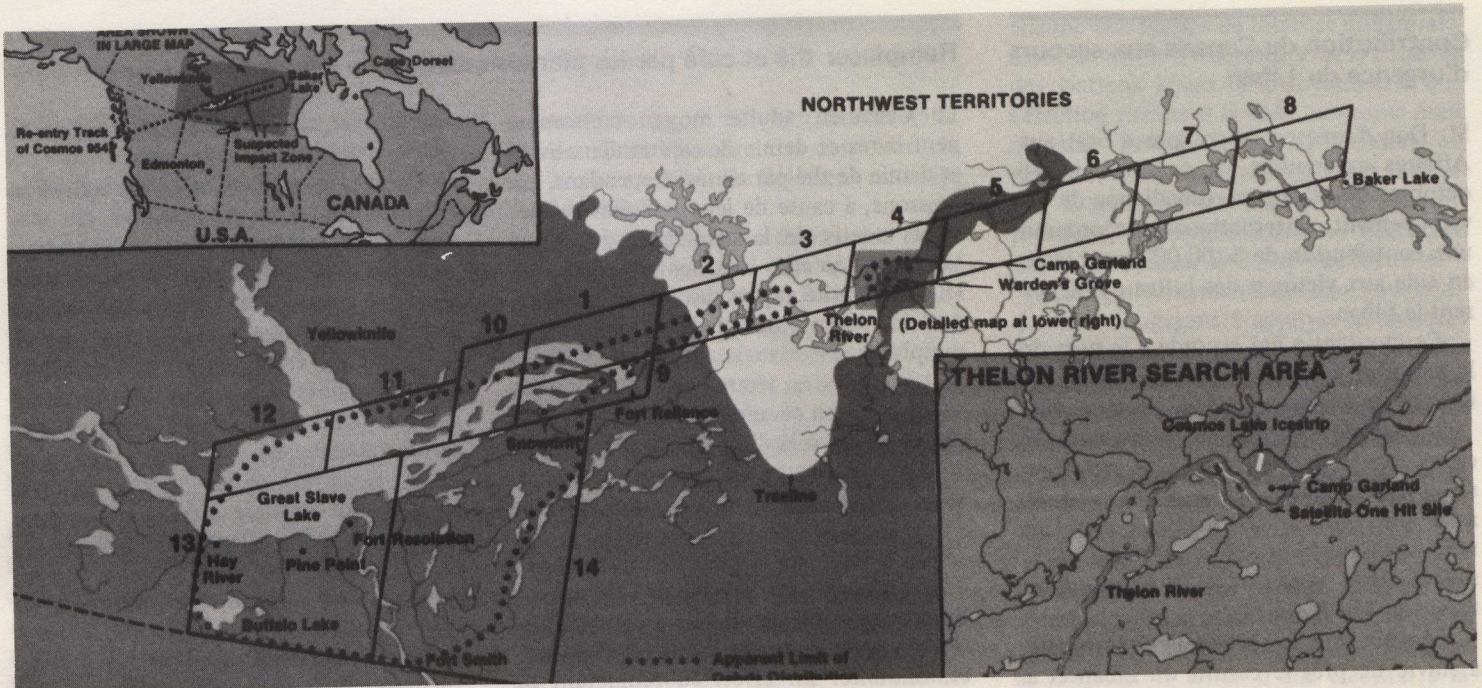
“...Monsieur le Président, je voudrais maintenant parler du Rapport du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique dont est saisie la Commission. De notre point de vue, la vingt et unième session du Comité a été des plus fructueuses. Les membres n'ignorent pas que le Canada a soulevé aux Nations Unies la question de l'utilisation des génératrices nucléaires dans l'espace extra-atmosphérique lors de la réunion de février du Sous-comité scientifique et technique, réunion tenue peu après que le satellite à alimentation nucléaire *Cosmos 954* se fut écrasé en territoire canadien et ses débris, dont certains étaient radioactifs, se furent éparpillés sur une grande partie du Nord canadien. En soulevant cette question à ce moment-là, et plus tard au sein du Sous-comité juridique, nous voulions attirer l'attention sur les conséquences internationales de l'incident, puisqu'il touche tous les pays, et proposer des mesures pour l'élaboration d'un régime international de normes de sécurité destiné à régir l'utilisation des génératrices nucléaires dans l'espace extra-atmosphérique. Dans cette intention, nous avons fait un certain nombre de propositions.

“Nous sommes heureux de constater qu'un grand nombre de ces propositions ont recueilli de larges appuis au Comité de l'espace extra-atmosphérique et que, lors de la vingt et unième session, ses membres ont convenu de créer, dans le cadre du Sous-comité scientifique et technique, un groupe de travail composé de spécialistes chargés d'étudier les aspects techniques et les mesures de sécurité touchant l'utilisation des génératrices nucléaires dans l'espace extra-atmosphérique. Par suite du consensus qui s'est dégagé au Comité de l'espace extra-atmosphérique, nous espérons que cet organisme approuvera cette décision. Ainsi le groupe de travail pourrait se réunir en février prochain, lors de la seizième session du Sous-comité scientifique et technique. Le rapport du Comité de l'espace extra-atmosphérique renferme également une demande visant à ce que les États de lancement préviennent les États menacés par un objet spatial en perdition porteur de génératrice nucléaire et susceptible de rentrer dans l'atmosphère.

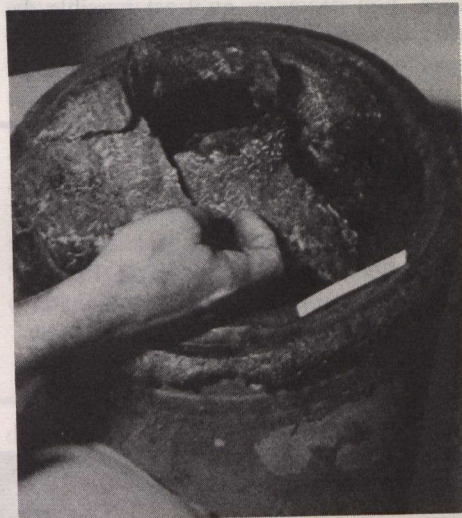
“Monsieur le Président, nous estimons que ces recommandations, présentées par consensus par le Comité de l'espace extra-atmosphérique, démontrent que l'ONU reconnaît l'importance de cette grave question internationale et qu'elles tracent le cadre d'une action constructive qui bénéficiera à tous les pays. Nous appuyons vigoureusement ces recommandations et espérons que tous les États membres joindront leurs efforts à cette entreprise commune destinée à réduire au minimum les risques que présente pour l'humanité et l'environnement l'utilisation de génératrices nucléaires dans l'espace extra-atmosphérique....

“En conclusion, Monsieur le Président, je voudrais déclarer que ma délégation sera très heureuse de coparrainer la résolution d'ensemble sur les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique qui sera présentée à cette Commission par mon distingué collègue de la délégation de l'Autriche. Comme le dit le projet de résolution, nous sommes très conscients de “l'intérêt commun qu'a l'humanité à favoriser l'exploration et l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique à des fins pacifiques et à poursuivre ses efforts en vue de faire profiter les États intéressés des avantages en découlant”. Nous avons la conviction, Monsieur le Président, que des progrès seront réalisés pendant l'année qui vient grâce à l'orientation claire que donne cette résolution. Pour sa part, le Canada s'engage à collaborer sans réserve à cette entreprise collective....”

(Extrait de la déclaration, faite à la Commission politique spéciale de la trente-troisième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, par M. Maurice Dupras, député, représentant du Canada.)



Photos: EG&G



Reconstitution du puzzle (photo de gauche). A l'aide de longues pinces, un scientifique place des débris radioactifs dans un contenant de plomb (photo de droite).

terne et externe, il s'est avéré nécessaire d'entreprendre des recherches dans toutes les régions habitées ou fréquentées, afin de récupérer toutes les particules repérées. Les recherches ont donc été effectuées dans les villes des Territoires du Nord-Ouest pendant l'hiver tandis qu'au cours de l'été, des recherches approfondies étaient menées dans les rues, les cours, les écoles, les terrains de jeu et les réservoirs d'eau des régions avoisinantes allant jusqu'au nord de l'Alberta et de la Saskatchewan. Un bon nombre de camps de pêcheurs, de cabanes, de routes et de voies ferrées ont également été examinés.

Parmi les endroits visités dans les Territoires du Nord-Ouest citons: Hay

River, Pine Point, Fort Resolution, Snowdrift, Reliance et Fort Smith où l'on retrouva beaucoup de particules, ainsi que Fort Providence et Enterprise où l'on ne retrouva rien.

En Saskatchewan, des recherches menées à Camsell Portage et Fond-du-Lac n'ont rien donné. En Alberta, encore une fois les recherches se sont avérées vaines à Embarras Portage mais on a trouvé quelques particules à Fort Chipewyan, Hay Camp et Fitzgerald.

Les particules se sont répandues sur une grande superficie de la région sud du Grand Lac des Esclaves; en effet, plusieurs groupes de prospecteurs d'uranium ont découvert des particules au cours de leurs

propres recherches dans la brousse. L'on a donc décidé de poursuivre les recherches durant l'été et l'on a avisé les prospecteurs d'identifier les particules trouvées, d'informer les autorités et d'éviter ces endroits.

Une bonne partie des régions où les recherches ont été effectuées renferme des roches à haute radioactivité naturelle, ce qui complique les travaux d'identification des débris.

Avec le temps, la radioactivité des particules du coeur du réacteur diminue de façon croissante. Au mois de septembre, on s'est aperçu que les niveaux de rayonnement avaient beaucoup diminué
(suite à la page 8)



Scotty

"Allô, contrôle! Nous venons de découvrir des débris du satellite, mais leur récupération s'annonce difficile."

Contribution du Canada aux secours d'urgence du Liban

M. Don Jamieson, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, a annoncé le 18 octobre, que l'Agence canadienne de développement international accorderait une contribution de \$200 000 pour venir en aide aux victimes des luttes qui déchirent le Liban.

Ce montant a été accordé à la suite de la demande formulée le même jour par le Comité international de la Croix-Rouge.

Il s'agit du deuxième montant accordé cette année par le Canada; il s'ajoute au million de dollars donné par l'ACDI en avril dernier. Le total de l'aide humanitaire du Canada au Liban, depuis 1975, s'élève donc aujourd'hui à une somme totale de \$5,96 millions.

Le gouvernement canadien continuera à suivre de près le conflit du Liban et à encourager tout autre effort international fait en vue de remédier à cette très grave situation.

Police d'assurance simplifiée

Une compagnie d'assurance-vie, le Groupe royal, a publié dernièrement une police qui peut être lue et comprise facilement.

Le texte laisse de côté le jargon habituel et les exceptions présentées en caractère minuscule.

On trouve en première page une table des matières qui permet de repérer rapidement la clause recherchée.

Chaque tête de chapitre est imprimé en caractère gras. De plus, l'on trouve des exemples précis illustrant ce que la compagnie "couvre" et "ce qu'elle ne couvre pas". Ces exemples sont imprimés en rouge.

Par exemple, on peut lire le paragraphe suivant: "Votre logement est inhabitable du fait d'un incendie. Vous êtes dans l'obligation, vous et votre famille, de séjourner à l'hôtel et de manger dans les restaurants. D'habitude, vos frais de nourriture s'élèvent à \$200 par semaine. A présent, vos frais atteignent en moyenne \$300 par semaine. Nous vous rembourserons la différence, c'est-à-dire \$100."

La Compagnie a joint au document un intercalaire de quatre pages sur la sécurité. Des dessins rappellent les normes élémentaires de sécurité et les principaux symboles pour désigner les produits dangereux.

Remplacer thé et café par les plantes sauvages de nos jardins

Le Canadien adulte moyen consomme neuf livres et demie de café et deux livres et demie de thé par année. Cependant, ces boissons, à cause de leur prix élevé et des effets nocifs de la caféine et de l'acide tannique qu'elles contiennent, perdent leur popularité auprès des consommateurs qui cherchent de plus en plus à les remplacer.

L'on pourra trouver de nombreuses suggestions en ce sens dans un livre publié récemment par la division de l'Édition des Musées nationaux du Canada, *Succédanées sauvages du thé et du café au Canada*.

La cueillette, la préparation et la dégustation des 25 plantes suggérées transformées en simili-café ou en tisane, feront vivre une expérience amusante et...salutaire. En effet, en feuilletant ce livre, l'on découvre qu'il est possible de tirer de délicieux breuvages des conifères qui abondent dans nos forêts et ornent

nos jardins, des fruits et des feuilles du fraisier sauvage, du trèfle, etc.

Deuxième volume de la collection "Plantes sauvages comestibles du Canada", cet ouvrage présente chaque plante au moyen d'une description et d'une illustration, indique où on peut la trouver et explique comment la préparer. Le lecteur y trouvera, en plus, d'autres renseignements ayant trait à l'utilisation de ces plantes dans le passé et à leurs vertus médicinales.

Le livre a été rédigé, pour le compte du Musée national des sciences naturelles, par Mme Nancy Turner et M. Adam Szczawinsky.

Mme Nancy Turner se spécialise en ethnobotanique, c'est-à-dire l'utilisation des plantes par l'homme.

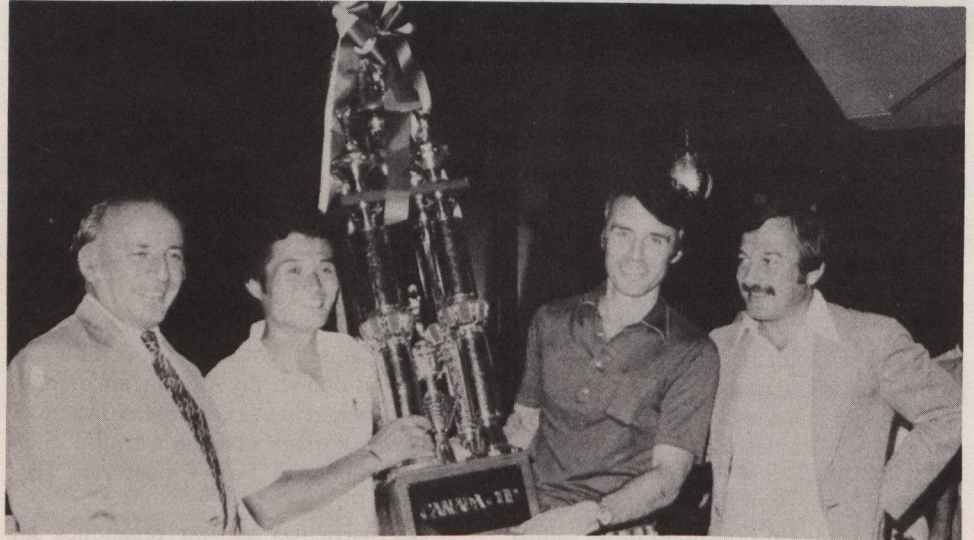
M. Adam Szczawinski a été conservateur de la botanique au British Columbia Provincial Museum jusqu'à ce qu'il prenne sa retraite en 1975.

Une "coupe Canada" à Tokyo

Les représentants de CP Air à Tokyo ont organisé un premier tournoi de golf avec l'aide du bureau local de l'OTC. Le gagnant a remporté la "coupe Canada" qui sera exposée en permanence au bureau de l'OTC à Tokyo. Ce tournoi a été organisé pour attirer l'attention des journalistes et de l'industrie du tourisme sur

les attraits du Canada et la pratique du golf chez nous.

CP Air offrait un voyage gratuit au Canada aux trois meilleurs golfeurs du tournoi. Parmi les autres prix, il y avait une pinte de sirop d'érable pour chaque participant, des caisses de bière canadienne, des cadeaux offerts par les provinces de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de l'Ontario et du Québec.



M. R.V. Gorham, chargé d'affaires du Canada à l'ambassade à Tokyo (à gauche), M. John Pastuzinski, directeur de CP Air pour le Japon et la Corée (à droite) et M. Mel MacDonald, directeur du bureau de l'OTC à Tokyo, remettent la première "coupe Canada" au vainqueur du tournoi de golf, M. Katsuhiko Takada, de Ryowa Air Services.

Discussions de Pretoria sur les élections en Namibie

A la mi-octobre ont eu lieu, à Pretoria, des discussions entre les ministres des Affaires étrangères de cinq pays occidentaux du Conseil de sécurité des Nations Unies (Allemagne de l'Ouest, Royaume-Uni, France, États-Unis et Canada) d'une part, et le premier ministre et le ministre des Affaires étrangères de la République d'Afrique du Sud d'autre part.

L'objet de ces discussions était de convenir des bases de l'application du rapport du Secrétaire général des Nations Unies sur le règlement du problème namibien.

Une déclaration commune a été publiée à la suite de ces discussions, dans laquelle le gouvernement de l'Afrique du Sud et les cinq ministres occidentaux des Affaires étrangères sont d'avis que "le représentant spécial du Secrétaire général, M. Ahtisaari, devrait maintenant reprendre les négociations avec l'Administrateur général sud-africain pour la Namibie dans le cadre de la résolution 435 du Conseil de sécurité qui endossait le rapport du Secrétaire général. Ces discussions viseraient à élaborer les modalités des élections à tenir sous la supervision de l'ONU et à en arrêter la date. Les Cinq se proposent donc de recommander au Secrétaire général d'envoyer M. Ahtisaari à Windhoek le plus tôt possible. En outre, il

a semblé pertinent de prier le Secrétaire général d'entreprendre des consultations sur la composition de l'élément militaire du GANUPT".

Toujours dans cette déclaration commune, "en ce qui concerne les élections unilatérales de décembre, les cinq ministres des Affaires étrangères ont déclaré qu'ils ne voyaient aucun moyen de concilier ces élections avec la proposition présentée par eux et entérinée par le Conseil de sécurité. Toute mesure unilatérale touchant le processus électoral sera considérée comme nulle et non avenue."

D'autre part, les Cinq ont publié la déclaration unilatérale suivante: "L'établissement d'une date est nécessaire pour appuyer solidement le processus électoral et réduire l'incertitude. Les propositions des Cinq adoptées par le Conseil de sécurité prévoient la réalisation d'un certain nombre de conditions préalables à la mise en marche de la campagne politique officielle. Sous ce rapport, le gouvernement de l'Afrique du Sud a fait savoir qu'il ne retirerait ses troupes qu'à la cessation des hostilités.

"Les Cinq ont fait valoir que les hostilités cesseraient dès qu'on aurait avisé le Secrétaire général d'une entente sur un cessez-le-feu. On ne peut permettre à

aucune des parties de retarder unilatéralement la tenue d'élections sous le contrôle des Nations Unies. S'il apparaissait que l'élection prévue à la date convenue était menacée par des actes de violence ou d'intimidation ou par toute autre incapacité à appliquer les dispositions des propositions, il appartiendrait au Secrétaire général d'en saisir le Conseil de sécurité.

"Les gouvernements des cinq pays occidentaux s'engagent à appuyer les mesures nécessaires au Conseil de sécurité. Ils s'engagent aussi à maintenir des observateurs à Windhoek pendant la période de transition et à faire tout leur possible pour garantir l'application de la proposition devant mener à la tenue d'élections à la date convenue.

Les cinq ministres des Affaires étrangères sont convaincus que le Conseil de sécurité saura répondre promptement et efficacement à toute situation susceptible de menacer la tenue d'une élection à la date convenue, qu'il saura maintenir la date de cette élection et qu'il n'y aura donc aucun besoin de prendre des mesures unilatérales."

Avant d'arriver à Pretoria, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Don Jamieson, s'était arrêté à Windhoek, capitale administrative de la Namibie où il s'était mis à la disposition des partis politiques et des autres groupes intéressés à discuter de l'avenir de la Namibie.

Pêches de l'Atlantique nord-ouest

Neuf pays dont le Canada ont signé le 24 octobre une nouvelle convention sur la future coopération multilatérale dans les pêches de l'Atlantique nord-ouest.

La cérémonie de signature à Ottawa marque le début d'un processus qui aboutira à la création de l'Organisation des pêches de l'Atlantique nord-ouest (OPAN), laquelle remplacera la Commission internationale des pêcheries de l'Atlantique nord-ouest (CIPAN).

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Don Jamieson, et le ministre des Pêches, M. Roméo LeBlanc, ont représenté le Canada à la cérémonie. M. Jamieson a signé la Convention au nom du gouvernement du Canada.

M. Jamieson a signalé "l'intérêt que porte le Canada à la conservation et à la gestion des stocks de poissons qui se déplacent aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des eaux de juridiction cana-

dienne." Il a déclaré que, "de toute évidence, le Canada ne peut pas se permettre d'ignorer l'interaction entre les mesures de gestion qu'il prend à l'égard de ses eaux et celles prises à l'échelle internationale, pour la haute mer."

"C'est pour cette raison que le Canada appuie fermement la coopération et la coordination multilatérales dans ce domaine et qu'il est heureux que les propositions qu'il a faites à ce sujet aient été généralement jugées acceptables par les autres signataires de la Convention" d'ajouter M. Jamieson.

Aux termes de la Convention, les pêcheurs canadiens doivent faire l'objet d'une considération spéciale lors de la répartition des stocks de poissons dans la région du Grand Banc au-delà de la zone de 200 milles et du Bonnet flamand. L'on reconnaît ainsi les efforts énormes déployés par le Canada pendant des années en vue de la surveillance et de l'inspection de ces régions, et la dépendance des

communautés côtières canadiennes envers ces stocks.

La nouvelle Convention comporte des dispositions visant la gestion et le contrôle des pêches dans les régions de l'Atlantique nord-ouest au-delà des zones de juridiction nationale. Elle conserve le plan de surveillance internationale commune de la CIPAN afin de s'assurer que les navires de toutes les parties contractantes appliquent effectivement toutes les mesures convenues.

Le Canada, la Communauté économique européenne (au nom de ces neuf États membres), le Danemark (en ce qui concerne les îles Féroé), l'Islande, la Norvège, le Portugal, la République démocratique allemande, la Roumanie et l'Union des républiques socialistes soviétiques ont signé la Convention lors de la cérémonie. D'autres pays qui ont participé à la Conférence diplomatique tenue à Ottawa il y a un an la signeront vraisemblablement avant le 31 décembre 1978.

Résultats des élections provinciales au Nouveau-Brunswick

À la suite des élections provinciales qui avaient lieu le 23 octobre au Nouveau-Brunswick, le gouvernement conservateur du premier ministre Richard Hatfield, a été reporté au pouvoir.

La répartition des sièges est la suivante: Parti conservateur 30, Parti libéral 28.

M. Joseph Daigle, chef du Parti libéral depuis six mois seulement a été le premier candidat déclaré élu.

Utilisation des cyclamates

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, Mme Monique Bégin, a déclaré que les cyclamates pourront être utilisées pour édulcorer les médicaments et qu'ils continueront à servir d'édulcorants de table. Cependant leur usage ne sera pas étendu aux produits alimentaires ni aux boissons gazeuses.

En 1969, l'on avait restreint l'usage des cyclamates au Canada: ils continuaient à servir d'édulcorants de table mais ils étaient retirés des produits alimentaires et des médicaments. On craignait en effet que les cyclamates soient cancérigènes. Plusieurs études ultérieures plus poussées ont démontré que les cyclamates ne causent pas le cancer. Des expériences ont cependant révélé que des doses élevées de cyclamates peuvent entraîner l'atrophie des testicules chez les animaux. L'atrophie localisée dans les voies intestinales résulte d'un dérivé des cyclamates nommé cyclohexylamine.

Grâce aux expériences faites en laboratoire, on a pu établir la dose journalière permise (DJA) c'est-à-dire un taux de cyclamates jugé non dangereux même si on en consomme quotidiennement pendant toute une vie. On a évalué cette dose à 10 mg par kilogramme de poids corporel, soit 550 mg par jour pour une personne pesant 55 kg.

Une portion d'édulcorant de table contient environ 125 mg de cyclamates. On consommerait donc la dose maximale permise en prenant quatre portions de substituts de sucre par jour (soit la quantité moyenne requise pour sucrer quatre tasses de café). En s'appuyant sur ces données, on ne permettra pas l'usage des cyclamates dans les produits alimentaires ni dans les boissons gazeuses.

La faculté de droit de l'Université de Montréal a cent ans

Plus de 400 diplômés et invités de marque se sont réunis le 29 septembre pour assister à un grand dîner donné à l'occasion du centenaire de la faculté de droit de l'Université de Montréal.

Ministres et ex-ministres fédéraux et provinciaux, ambassadeurs, sous-ministres, juges, avocats, auteurs célèbres étaient présents tandis que l'on remarquait à la table d'honneur le gouverneur général, M. Jules Léger, le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, le ministre de l'Éducation du Québec, M. Jacques-Yvan Morin et le maire de Montréal, M. Jean Drapeau.

La Faculté a honoré plus particulièrement 33 de ses diplômés ayant fait leur marque dans la société, soit en droit proprement dit, soit en politique, soit encore dans le milieu des affaires.

Chacun, du plus ancien, Me Rosario Genest (diplômé en 1906), au plus jeune, M. Robert Burns (diplômé en 1960), a reçu un parchemin roulé dans un étui bleu. Parmi les personnes honorées notons l'ex-premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, et Mme Réjeane Laberge-Colas, première femme nommée juge d'un tribunal supérieur au Canada.

Pour marquer ce centenaire, l'on a dévoilé une plaque en l'honneur de Maximilien Caron, dont le pavillon de droit porte le nom, tandis que l'on a inauguré, à la bibliothèque de la Faculté, une exposition d'ouvrages.

Enfin on a lancé un album historique rappelant la naissance et la vie de cette importante composante de l'Université.

Programme de contrôle d'aptitudes d'Agriculture Canada

Un projet pilote, lancé par la Division des bestiaux d'Agriculture Canada, permet maintenant aux producteurs de boeuf du Manitoba participant au programme de contrôle d'aptitudes d'être reliés à un système d'ordinateur qui réduira considérablement la période de temps nécessaire pour obtenir des renseignements sur leurs troupeaux.

L'on utilisera un terminal d'ordinateur, installé à la Station de recherches de Brandon.

Selon M. Rick Dryden, responsable de la section des bestiaux à Brandon, le temps nécessaire pour analyser les infor-

Bytown et ses pionniers canadiens-français (1826-1855)

Récemment paraissait un livre sur l'apport des pionniers français dans le développement du village qui devait devenir, en 1858, la capitale du Canada. Il s'agit du premier d'un ensemble de quatre volumes sur l'histoire de la ville d'Ottawa, appelée Bytown, du nom de son fondateur, le colonel By, jusqu'en 1854.

L'ouvrage est le fruit de quatre années de recherches pendant lesquelles l'auteur, Mlle Georgette Lamoureux, a fouillé méticuleusement archives, livres d'histoire, journaux et même... la mémoire des descendants de ces pionniers.

Selon l'auteur, ces "Canadiens" qui avaient nom Pinard, Turgeon, Roque, Morin et autres, étaient venus, principalement, pour assurer aux nombreux ouvriers travaillant à la construction du canal Rideau, les services que nécessitait le village naissant. Ainsi les retrouve-t-on marchands, hôteliers, maçons, charpentiers, forgerons. Plus d'un a laissé son nom à l'histoire; par exemple, M. Joseph Balsura Turgeon qui, en 1853, devint le premier maire français de la localité.

Le deuxième volume portera sur l'histoire de la capitale des années 1855 à 1900, alors que la construction des édifices parlementaires et l'arrivée des fonctionnaires ont eu une influence décisive sur le développement d'Ottawa.

Le troisième traitera des années 1900 à 1926, avec la participation de la ville à la Première Guerre mondiale, tandis que sera abordée l'ère industrielle dans le dernier volume qui va de 1926 à nos jours.

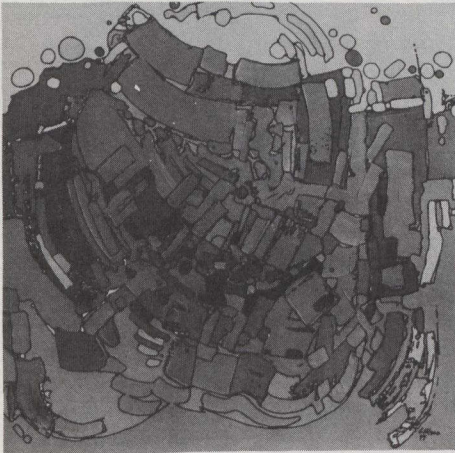
mations et les retourner à l'éleveur peut être ramené de cette façon de deux semaines à trois jours.

Les données du contrôle d'aptitudes comprennent la date de naissance et le poids des veaux, leurs caractères génétiques à la naissance, leurs numéros d'enregistrement, et leurs poids (à 200 jours et à un an). Leur gain de poids quotidien est enregistré sur ordinateur et les veaux sont classés selon leur taux de croissance.

Ce système permet à l'éleveur de choisir les meilleurs sujets pour l'élevage, et fournit aux acheteurs une bonne idée sur la valeur des bêtes.

La chronique des arts

Les Arts visuels des Cantons de l'Est



Cosmos agricole, *Claude Lafrance*, 1978, acrylique.

La Galerie d'art du Centre culturel de l'Université de Sherbrooke présente jusqu'au 12 novembre, une exposition intitulée *Les Arts visuels des Cantons de l'Est*.

L'exposition-inventaire regroupant plus de 120 réalisations récentes d'une soixantaine de créateurs en arts visuels, cet événement confirme l'essor artistique particulier de cette région. Peinture, sculpture, architecture, photographie, dessin, estampe, tapisserie, émaux et graphisme y sont inclus.

Cependant, le grand intérêt de l'exposition réside dans le mariage des différentes options esthétiques des nombreux créateurs présents. Tout en soulignant les principes qui tendent à remettre en ques-



Pulsations 2, *Pierrette Mondeu*, 1978 (détail), laine.



La mante religieuse, *Mimi Dupuis*, 1978, cloisonné argent.

tion le courant conformiste de l'art, l'exposition ne néglige pas pour autant des options plus conventionnelles telles que les paysages à l'huile et le dessin d'après nature. L'on voit ainsi côte à côte des sujets montrant une certaine nostalgie pour le passé et des recherches qui sont plus près des courants actuels et internationaux de l'art.

De Granby à Richmond, de Cherry River à Lac Mégantic, les Cantons de l'Est embrassent une vaste région dont le centre nerveux est la ville de Sherbrooke, située à 179 km à l'est de Montréal.

Pour faciliter la communication entre les artistes et le public, l'exposition est heureusement complétée par la diffusion d'une série d'émissions sur les artistes exposants, réalisée par les étudiants de l'option art et communication de l'École Montcalm. Également, un diaporama, réalisé par M. André Cartier, du Centre audiovisuel de l'Université de Sherbrooke, montre les artistes dans leur milieu de travail.

Décès de la chanteuse Yohadio

Mme Adrienne Roy-Vilandré, marquise de Ruzé d'Effiat, connue par ses disques sous le nom indien de Yohadio, est décédée à Montréal lundi, le 23 octobre, à l'âge de 85 ans.

Née à Lévis, elle avait étudié le chant à Québec avec Victor Ocellier et Jeynevald Mercier. Elle alla à Paris en 1920 pour étudier avec Jane Bathori, célèbre inter-

prète de Debussy et Ravel. De retour en 1920, elle donna des récitals au Canada et aux États-Unis.

Marius Barbeau devait la convaincre de se consacrer au folklore, particulièrement aux chants indiens. Elle donna par la suite pas moins de 200 récitals au Canada, aux États-Unis et en Europe.

Subvention de l'Office des tournées

Une somme totale de \$385 270 destinée aux subventions de l'Office des tournées a été approuvée à la dernière réunion du Conseil des Arts du Canada (24-26 septembre). Des subventions seront accordées, entre autres, pour les activités artistiques suivantes:

Maureen Forrester, après le grand succès remporté lors de ses tournées en Saskatchewan et dans les provinces maritimes, se rendra dans le nord et le nord-ouest de l'Ontario ... Le Nord Canadien accueillera la compagnie *Entre-Six*, ensemble de danse novateur montréalais ... "Northern Delights" (titre provisoire) sera monté par le *NDWT Theatre Company of Toronto* avec la participation d'artistes Indiens et Inuit, pour ensuite entreprendre une tournée dans le Nord du Canada ... A la suite du succès obtenu par leur spectacle l'année dernière à Contact Pacifique, une tournée a été organisée pour le groupe musical de Montréal, *Maneige* ... "Hank Williams, The Show He Never Gave", avec *Sneezy Waters and His Excellent Band* donnera 116 représentations dans les dix provinces ... Le *Théâtre populaire du Québec* présentera en tournée "Le temps d'une vie" de Roland Lepage.

Les arts en bref

Le prix Paul-Hébert 1978 a été décerné le 16 octobre à Dominic La Vallée pour la qualité exceptionnelle de son interprétation du rôle-titre de la pièce *Hosanna* de Michel Tremblay. M. La Vallée a reçu une plaque commémorative et une somme de \$500 à laquelle le fondateur du prix, M. Paul Hébert a ajouté un montant égal. Le prix a pour but de reconnaître les mérites d'un comédien de la région de Québec qui s'est distingué au cours de la saison par la qualité de son interprétation dans une oeuvre scénique montée et présentée à Québec.

Cosmos 954... (suite de la page 3)

et n'étaient plus que le cinquième de ce qu'ils étaient lors de la première mesure. Ceci signifie que les particules restées dans la toundra, dans les marécages et dans la brousse se désintégreront à un niveau inférieur aux niveaux naturels de radioactivité et ne seront plus repérables.

De plus, les particules sont suffisamment éloignées les unes des autres pour que les risques de contact direct soient très faibles. Quant aux particules tombées sur les glaces de rivières ou de lacs, elles se sont depuis longtemps posées au fond et sont devenues partie du sédiment naturel.

Effets sur l'environnement

En ce qui a trait à l'environnement, les données obtenues lors des études de solubilité s'appliquent tant à la faune qu'aux humains. Les calculs indiquent qu'il n'y a aucune raison de s'inquiéter et, dans le but de vérifier ces indications, le ministère fédéral de l'Environnement a décidé de prélever et de faire des analyses sur les poissons du Grand Lac des Esclaves, tandis que le ministère de la Santé et du Bien-être examinera la viande de caribou prélevée des troupeaux migrants.

De plus, Santé et Bien-être Canada a également vérifié l'air au niveau du sol à Hay River et analysé l'eau potable de diverses localités. L'on n'a trouvé aucune trace de contamination.

Un rapport final des activités de décontamination est en préparation. Il fournira des détails sur les travaux effectués ainsi que sur les études et les analyses menées par Énergie atomique du Canada limitée à l'Établissement de recherche nucléaire de Whiteshell (ERNW) dans le but de découvrir les dangers pour la santé et la sûreté.

Exception faite du fragment en forme de tuyau de poêle expédié à Ottawa et

des particules utilisées dans les analyses de solubilité, effectuées à Ottawa également, les débris récupérés sont stockés à l'établissement de gestion des déchets de l'ERNW à Pinawa (Manitoba).

On prépare également un document de réclamation qui sera présenté à l'URSS dans le but de recouvrer une partie de la somme dépensée pour effectuer les travaux de décontamination. Jusqu'au règlement de cette question, les débris récupérés constituent des preuves.

Nouvelles brèves

La régie des marchés agricoles du Québec a annoncé que le prix du lait connaîtrait une nouvelle hausse à compter de décembre. Le litre de lait coûtera 56¢ au détail soit une augmentation de 2¢.

Jusqu'à présent en 1978, la chaîne de restaurants McDonald a vendu pour \$75 millions de burgers et frites au Québec. Selon le directeur de la mise en marché "parmi les 4 500 restaurants McDonald du monde, ceux du Québec ont le taux le plus élevé de fréquentation".

Le Québec se propose de créer un centre de recherche et de développement sur l'amiante. Le Centre concentrerait ses efforts sur la création de nouveaux produits de l'amiante et sur des procédés d'élimination des effets néfastes sur la santé causés par la fibre d'amiante.

Deux ans après son lancement au Québec, la revue *Gestion* tente une percée en Europe, plus précisément en Belgique. Pour marquer ce lancement le rédacteur en chef de la revue, M. Pierre Laurin, directeur de l'École des hautes études commerciales, a rencontré dernièrement, à Bruxelles, un groupe d'hommes d'affaires belges.

L'organisme "Direction-Jeunesse" a lancé un vaste projet de consultation et de recherche dans les établissements post-secondaires de l'Ontario afin de connaître de quelle façon les Franco-Ontariens participent à la vie étudiante de leurs collègues et universités. Tous les renseignements recueillis seront rassemblés en un dossier qui devrait être rendu public en janvier 1979.

Les taux d'intérêt exigés par la Société du crédit agricole ont été modifiés. Le taux d'intérêt sera maintenant de 10 p.c. sur les prêts consentis en vertu de la Loi sur le crédit agricole et de 9,75 p.c. sur les prêts consentis en vertu de la Loi sur le crédit aux syndicats agricoles.

Les exportations de légumes du Québec vers les États-Unis pourraient battre un record en 1978. A cause de la valeur relative du dollar canadien, les producteurs peuvent offrir leurs produits sur le marché américain à des prix concurrentiels et donc avoir une partie du marché. Les principaux légumes exportés aux États-Unis par les producteurs québécois sont les carottes, la laitue et le céleri. Les exportations de pommes profiteront également de la situation.

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social a déposé, le 16 octobre, à la Chambre des communes un projet de loi visant à modifier la Loi sur la sécurité de la vieillesse, contenant deux modifications importantes. L'une d'elles prévoit la hausse du taux des prestations du Supplément de revenu garanti et de l'Allocation au conjoint, afin d'apporter une aide aux pensionnés à faibles revenus ainsi qu'à leur conjoint. L'autre prolongera l'aide aux bénéficiaires de l'Allocation au conjoint à la suite du décès du conjoint pensionné.

L'Ordre de la Pléiade, décoration internationale de la francophonie, a été décernée, à titre posthume, au juge Robert Cliche, président de l'Année du français au Québec en 1978.

Au début de 1978, les effectifs syndicaux s'établissaient à 3 277,968 membres (contre 3 149,213 en 1977). Le total pour 1978 représente donc une augmentation de 4,1 p.c. par rapport à l'année précédente. D'autre part, en 1978, les adhérents représentent 31,3 p.c. de la population active et 39 p.c. des travailleurs non agricoles rémunérés. Ces renseignements sont contenus dans *Organisation de travailleurs au Canada-1978*, publié par Travail Canada.

Le premier ministre français, M. Raymond Barre, se rendra au Canada, en visite officielle, au cours des mois prochains.

Douze infirmières bénéficient cette année d'une bourse de la Fondation des infirmières et infirmiers du Canada (FIIC). Un montant de \$9 000 sera versé à deux candidates inscrites au doctorat et un autre, totalisant \$30 500, sera réparti entre dix infirmières qui prépareront leur maîtrise dans des universités canadiennes et américaines. L'Association a été fondée en 1962 pour administrer des fonds destinés à la formation de cadres infirmiers supérieurs. Organisme sans but lucratif, elle est financée par des dons de particuliers et d'organismes.

Hebdo Canada est publié par la Direction des services de l'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant au rédacteur en chef.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.